

COMMUNIQUE IMPORTANT

DEPOT DOSSIER D'ENGAGEMENT

DERNIER RAPPEL

EN APPLICATION DES DISPOSITIONS
REGLEMENTAIRES IL EST PORTE A LA
CONNAISSANCE DE TOUS LES CLUBS DE LA
REGION QUE LE DERNIER DELAI DES DEPOTS DE
DOSSIERS D'ENGAGEMENT EST FIXE AU 15
SEPTEMBRE 2019 .

PASSE CE DELAI AUCUN DOSSIER D'ENGAGEMENT
NE SERA ACCEPTE.

TOUT CLUB N'AYANT PAS RESPECTE CETTE
DISPOSITION SERA PUREMENT ET SIMPLEMENT
CONSIDERE EN NON ACTIVITE.